



# École intégrée Chanoine-Ferland / Saint-Just

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**2<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CHANOINE-FERLAND/SAINT-JUST TENUE LE LUNDI, 27 NOVEMBRE 2023, À 18 H 30, EN VISIOCONFÉRENCE OU PRÉSENTIEL À L'ÉCOLE CHANOINE-FERLAND.**

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 16 octobre 2023 à l'école Chanoine-Ferland.
4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 16 octobre 2023
5. Correspondance :
6. Retour du comité de parents à Montmagny
7. Questions du public
8. Suivi du budget et des mesures
9. Service de l'enseignement
  - 9.1. Éducation à la sexualité planification

9.2. COSP Planification

10. Services des ressources matérielles :

10.1. Consultation du plan triennal

11. Activités sportives, culturelles et éducatives :

11.1. Informations complémentaires en lien avec les sorties prévues.

11.2. Campagne de financement

11.3. Festival Scholastic

12. Service des ressources financières

12.1. Résolution pour transférer le solde de l'aide alimentaire d'urgence du fonds 2 vers le fonds 1.

13. État de situation concernant l'école de Saint-Just et suivi par M. Jean-Marc Jean.

14. Varia :

14.1.

15. Prochaine rencontre : lundi le 29 janvier 2024, à 18h30, visioconférence et en présence à Chanoine-Ferland.

16. Levée de l'assemblée

---

Marilyn Bolduc, présidente

*Article 64 : toute décision du conseil d'établissement  
doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*